

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Royaume-Uni

Une publication du SER de Londres
Semaine du 17 au 23 février 2026

Sommaire

Le chiffre de la semaine : le déficit public2

Le graphique de la semaine2

En bref3

Actualités macroéconomiques3

CONJONCTURE3

FINANCES PUBLIQUES3

MARCHE DU TRAVAIL4

Actualités commerce et investissement4

COMMERCE4

Actualités financières5

REGLEMENTATION FINANCIERE5

MARCHES FINANCIERS6

Le chiffre de la semaine : le déficit public

Depuis le début de l'exercice budgétaire 2025-26, l'emprunt public net atteint 112 Md£, selon l'ONS. En janvier 2026, l'emprunt public mensuel s'établit au-dessus de la prévision budgétaire de mars dernier de l'Office for Budget Responsibility (OBR). Ce mois-là, le gouvernement a collecté 143,1 Md£ de recettes mais a dépensé 112,7 Md£. De ce fait, le solde mensuel des administrations publiques britanniques a été en excédent de 30,4 Md£ (l'OBR anticipait 22,9 Md£ dans sa trajectoire). Cet excédent est traditionnel en janvier et s'explique par la collecte des recettes provenant des impôts auto-déclarés. L'emprunt public (i.e. le déficit public) cumulé depuis le début de l'exercice budgétaire 2025-26 (depuis avril 2025) atteint 112,1 Md£, soit 8,8 Md£ de plus que la trajectoire prévue par l'OBR en mars. Pour rappel à l'issue du troisième trimestre 2025, la dette publique au sens de Maastricht s'élevait à 101,8 % du PIB. La mesure d'endettement prise en compte dans les règles budgétaires britanniques depuis octobre 2024 – le passif financier net (PSNFL) – atteint 82,4 % du PIB.

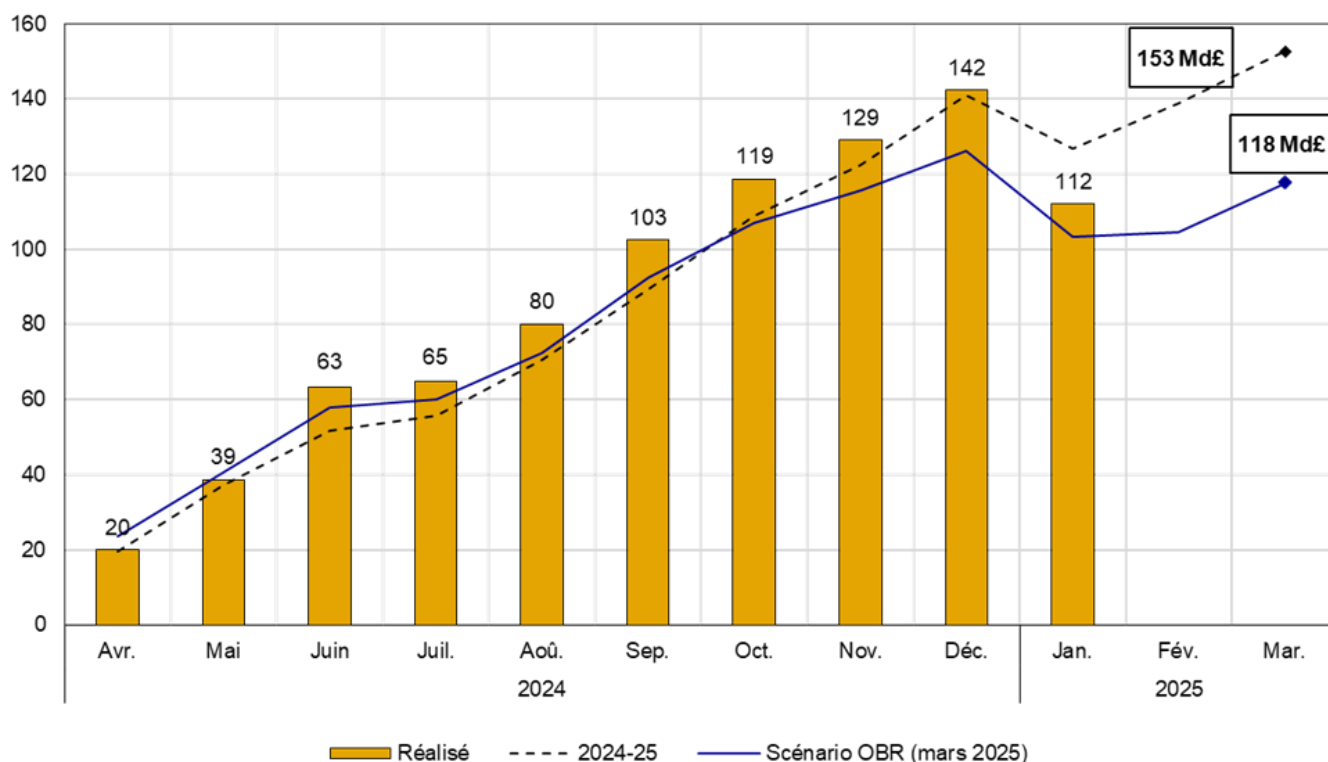
LE CHIFFRE À RETENIR

112 Md£

(avril 2025 – janvier 2026)

Le graphique de la semaine

Évolution mensuelle du déficit public britannique (2025-26, Md£)



Source : Données de l'ONS.

En bref

- Sur la semaine, la livre sterling se déprécie par rapport à l'euro et atteint à 1,1444 € (−0,5 %). De même, la livre se déprécie par rapport au dollar américain et atteint 1,3507 \$ (−0,9 %).
- Au 23 février, les rendements longs du *gilt* (obligation souveraine) sont en baisse sur la semaine : le rendement à 10 ans chute à 4,31 % (−9 pdb), comme le *gilt* à 30 ans qui diminue à 5,12 % (−9 pdb).
- L'Institute for Fiscal Studies [propose](#) une refonte du cadre des finances publiques, basé sur davantage d'indicateurs et un système de « feux de circulation ».

Actualités macroéconomiques

Conjoncture

Les [dernières données](#) de l'ONS indiquent que l'inflation, mesurée en variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC), s'est établie à +3,0 % en janvier 2026 (après +3,4 % en décembre). Le chiffre correspond aux attentes de marché mais est légèrement supérieur à la prévision de la Banque d'Angleterre (+2,9 % dans son rapport de politique monétaire). Cette baisse s'explique par un effet courant négatif (−0,5 pt) et un effet de base légèrement positif (+0,1 pt). La décomposition de l'IPC permet de constater que l'inflation sous-jacente ralentit légèrement à +3,1 %, alors que l'inflation des biens alimentaires décélère davantage (à +3,8 %, après +4,7 % en décembre). De même, l'inflation de l'énergie ralentit à +0,2 % (après +1,7 %). Par ailleurs, en observant l'IPC sous l'angle des biens et des services, l'inflation des services s'établit désormais à +4,4 % (après +4,5 %), et l'inflation des biens à +1,6 % (après +2,2 %). Ce reflux de l'inflation intervient dans un contexte de net ralentissement de la demande domestique et d'assouplissement des tensions sur le marché du travail (cf. rubrique « *Marché du travail* »). La Banque d'Angleterre anticipe un retour à la cible de +2,0 % dès le T2 2026.

Les indicateurs d'activité témoignent d'une amélioration progressive de la conjoncture. Les [indices PMI](#) de février signalent une accélération de l'activité (53,9, après 53,7 en janvier), au rythme le plus élevé depuis près de deux ans. Cette accélération serait principalement portée par l'industrie manufacturière (53,6 après 51,6) et dans une moindre mesure par les services (53,9 après 54,0). En parallèle, le [volume des ventes au détail](#) progresse en janvier (+1,8 %) et retrouve son niveau observé avant la pandémie (février 2020).

Finances publiques

Suite à sa nomination au cabinet fantôme du parti *Reform UK*, Robert Jenrick a livré sa vision de la politique économique lors d'un discours à la City. Robert Jenrick, « chancelier de l'Échiquier fantôme », a présenté une [ligne économique](#) marquée par la prudence macroéconomique et budgétaire, avec des oppositions notables avec de précédentes déclarations de Nigel Farage. Par exemple, un gouvernement Reform maintiendrait l'indépendance de la Banque d'Angleterre et le paiement des intérêts sur les réserves des banques commerciales (liés à l'assouplissement quantitatif). Il

défendrait le rôle de l'OBR tout en souhaitant renforcer ses capacités, et respecterait les règles budgétaires avant de considérer toute baisse d'impôts. En outre, dans un objectif d'économies, R. Jenrick envisagerait une réduction des dépenses sociales et d'aide publique au développement, ainsi que le rétablissement du plafonnement des prestations sociales pour les familles ayant plus de deux enfants (*2-child benefit cap*). Cependant, il pourrait maintenir le mécanisme actuel de revalorisation des pensions publiques de retraite (*triple lock*).

Marché du travail

L'ONS estime le taux de chômage à 5,2 % de la population active (âgée de plus de 16 ans) au T4 2025. L'économie britannique compte 1,88 millions de chômeurs, soit 94 000 de plus qu'au trimestre précédent, quand le taux de chômage s'élevait à 5,0 %. Il s'agit du plus haut niveau de chômage en 10 ans, sans compter la période de pandémie (pic à 5,3 %). Le marché du travail compte 52 000 individus en emploi supplémentaires en variation trimestrielle, ce qui porte l'emploi total à 34,2 millions d'individus. Chez les 16-64 ans, le taux d'emploi se maintient à 75,0 % ; l'objectif du gouvernement étant d'atteindre 80,0 %. Dans le même temps, le taux d'inactivité (16-64 ans) s'établit à 20,8 % (après 21,0 % au trimestre précédent) – à un niveau proche de son niveau pré-pandémie. Le nombre d'emplois vacants se stabilise autour de 730 000. Ainsi, le taux d'emplois vacants par chômeur continue de diminuer (0,39) et se rapproche de son niveau pré-pandémie. Par ailleurs, la croissance annuelle des salaires nominaux ralentit à +3,9 % sans considérer les bonus (après +4,6 % au trimestre précédent). Toutefois, les statistiques du marché du travail doivent être interprétées avec précaution, du fait d'une forte volatilité dans les estimations depuis quelques trimestres et d'un faible taux de réponse au Labour Force Survey de l'ONS.

Actualités commerce et investissement

Commerce

La décision de la Cour suprême des États-Unis d'annuler les droits dits « réciproques » imposés par l'administration Trump suscite des réactions prudentes au Royaume-Uni. Le 20 février la Cour suprême a statué sur l'illégalité des droits de douane imposés sur le fondement de l'*International Emergency Economic Powers Act* (IEEPA), estimant que le pouvoir de « régulation des importations » comme défini dans l'IEEPA, n'inclut pas celui de fixer des tarifs. En réaction, Donald Trump a annoncé des droits de douane mondiaux de 10 % sur un autre fondement juridique, à savoir la section 122 du Trade Act de 1974 autorisant le président à « traiter certains problèmes fondamentaux » du pays « liés aux paiements internationaux par le biais de surtaxes et d'autres restrictions spéciales à l'importation ». Ces droits sont entrés en vigueur par décret présidentiel du 24 février de manière immédiate pendant 150 jours, puis pourront être renouvelés par un vote du Congrès (si le président a également menacé d'un taux de 15 %, c'est bien un taux de 10 % que mentionne le décret). Il a également annoncé le lancement de nouvelles enquêtes commerciales, notamment sur la base de la section 301 du Trade Act (en réponse à des pratiques commerciales déloyales par des pays tiers), afin de réintroduire des dispositifs similaires aux mesures invalidées.

Le gouvernement britannique a réagi sur un ton mesuré, disant analyser les implications concrètes du jugement pour son accord commercial avec les États-Unis (Economic Prosperity Deal de mai 2025) et cherchant à préserver une relation commerciale stable avec les États-Unis. Le porte-parole du Premier ministre a toutefois précisé que la « majorité » des dispositions de l'accord entre le Royaume-Uni et les États-Unis, comme les droits de douane sur les voitures, l'acier et les produits pharmaceutiques, ne devrait pas changer, mais que la situation est « en évolution » et a précisé que les discussions entre le Royaume-Uni et les États-Unis se poursuivaient, « aucune option n'étant écartée ».

La [British Chambers of Commerce](#) (BCC) s'inquiète des répercussions de cette décision qui implique une augmentation de 5 % des droits qui étaient jusqu'à présent imposés au Royaume-Uni depuis mai 2025 (10 %). La BCC estime des coûts supplémentaires entre 2 Md£ et 3 Md£ de droits de douane sur les entreprises britanniques qui exportent vers les États-Unis et déplore une situation d'incertitude pesant sur l'économie britannique.

Le gouvernement britannique a décidé de maintenir une mesure antidumping sur les planches à repasser importées de Chine, après recommandation de la [Trade Remedies Authority](#) (TRA). Cette mesure restera en vigueur pour cinq années supplémentaires, jusqu'en 2029, afin de contrer une concurrence déloyale des bas prix pratiqués par les producteurs chinois. Les droits imposés varient entre 18,1 % et 42,3 %, selon l'exportateur.

Le gouvernement britannique a lancé une [consultation publique](#) portant sur les règlements secondaires qui accompagneront l'introduction d'un mécanisme ajustement carbone aux frontières (CBAM) au Royaume-Uni. L'objectif de cette consultation, qui est ouverte jusqu'au 24 mars 2026, est de s'assurer que les règles administratives et juridiques fonctionnent correctement lorsque le CBAM entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2027. Les textes soumis à consultation détaillent notamment les obligations administratives des importateurs, les règles de déclaration de la taxe carbone, ou encore la définition du périmètre des biens.

Actualités financières

Réglementation financière

La Financial Conduct Authority ([FCA](#)) et la Prudential Regulation Authority ([PRA](#)) lancent des consultations parallèles pour réformer le cadre britannique de la titrisation. La FCA propose d'assouplir les exigences de *due diligence* applicables aux investisseurs institutionnels en privilégiant une approche fondée sur l'évaluation des risques plutôt que sur des obligations prescriptives. Elle souhaite aussi rationaliser les règles de transparence, notamment en réduisant et simplifiant les modèles de reporting. En parallèle, la PRA propose aussi l'assouplissement des exigences de *due diligence* et la simplification des obligations de transparence. Elle envisage aussi de créer une nouvelle modalité de rétention du risque, d'exempter de quelques obligations de reporting certains produits titrisés et d'autoriser deux structures de titrisation de certains produits déjà titrisés (ce qui est aujourd'hui interdit). Les deux consultations sont ouvertes jusqu'au 18 mai 2026, avant une finalisation des règles au deuxième semestre 2026.

Le [Financial Times](#) rapporte que la Financial Conduct Authority (FCA) pourrait réduire de 1 Md£ le montant d'indemnisation total envisagé dans l'affaire des crédits automobiles (*car finance* ou *motor finance*). Pour rappel, la FCA travaille à un mécanisme de dédommagement des consommateurs dont le coût total est estimé à 11 Md£ (cf. [Brèves n°29](#) en 2025). Des sources citées par le journal rapportent que la FCA pourrait, pour certains clients, exempter du schéma d'indemnisation les captives financières (les fournisseurs de crédits automobile détenus par des constructeurs). La FCA a rappelé dans une déclaration au Financial Times qu'elle était en train d'analyser les réponses des acteurs de marché à sa consultation d'octobre (cf. [Brèves n°36](#) en 2025) sur le schéma de compensation sans qu'aucune décision finale n'ait été adoptée pour l'heure.

Marchés financiers

L'initiative britannique destinée à créer un système de paiement national a tenu sa première réunion le 19 février d'après le [Guardian](#). Le rapport du *Payment Systems Regulator* en 2025 avait montré que 95 % des paiements au Royaume-Uni sont effectués via des systèmes opérés par Visa et Mastercard (cf. [Brèves n°10](#) en 2025), créant une vulnérabilité renforcée par l'instabilité de la politique étrangère américaine. En juillet 2025, [HM Treasury](#) avait annoncé la création d'un *Retail Payments Infrastructure Board* (RPIB) présidé par la Banque d'Angleterre destiné à créer le design d'infrastructures de paiement britanniques. HM Treasury avait par la même occasion annoncé la création d'une entité gérée et financée par l'industrie financière britannique nommée DeliveryCo qui aura pour vocation la mise en œuvre opérationnelle du design adopté par le RPIB. La Présidente désignée de DeliveryCo est Vim Maru, CEO de Barclays UK. Elle avait émis fin 2025 un [appel à financement](#) initial pour établir l'entité.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Londres

Rédaction : SER de Londres et Service de l'attachée fiscale

Abonnez-vous : londres@dgtresor.gouv.fr